



FORMATION 2024

Session générale

Formation BAFA accessible dès 16 ans depuis le décret du 14/10/2022)

Dates	Accueil		Lieu**	Tarifs*
Du 24 février au 2 mars 2024	Enfants – adolescents	½ PENSION	Biesheim En partenariat avec CCARB (Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach) et la commune de Biesheim	235 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 435 € pour les habitants des autres départements
Du 24 février au 2 mars 2024	Enfants – adolescents	½ PENSION	Hégenheim En partenariat avec l'association Jeunesse et Avenir	185 € (aide de l'association Jeunesse et Avenir de 50 € déduite) (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 385 € pour les habitants des autres départements
Du 20 au 27 avril 2024	Enfants – adolescents	½ PENSION	Morschwiller le bas	235 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 435 € pour les habitants des autres départements
Du 26 octobre au 2 novembre 2024	Enfants – adolescents	½ PENSION	Rouffach En partenariat avec la C.C PAROVIC (Communauté de Communes Pays de Rouffach Vignobles et Châteaux) et la commune de Rouffach	235 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 435 € pour les habitants des autres départements
Du 26 octobre au 2 novembre 2024	Enfants – adolescents	½ PENSION	Helfrantzkich En partenariat avec la C.C SLA (Communauté de Communes Saint-Louis Agglomération) et la commune de Helfrantzkirch	50 € pour les habitants de SLA 135€ pour les habitants du Haut-Rhin hors SLA (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 335 € pour les habitants des autres départements)

Nos stages en ½ pension comprennent le repas du midi, le goûter, ainsi qu'une ou 2 veillées (repas compris).

Session d'approfondissement

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace souhaite développer des actions de formation co-construites avec les stagiaires.

Elles répondront à leurs attentes et feront suite à leurs expériences en stage pratique.

Plusieurs thématiques de formation telles que les grands jeux, des jeux coopératifs, collectifs, mais également des animations adaptées aux différents temps et publics ou encore comment inscrire ses animations sur son territoire seront abordées durant la formation.

Dates	Accueil	Lieu**	Tarifs*
Du 20 au 25 avril 2024	½ PENSION	Morschwiller le bas	255 € (aide de 100 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 355 € pour les habitants des autres départements
Du 18 au 23 août 2024	INTERNAT	Centre la chaume Orbey	280 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 480 € pour les habitants des autres départements
Du 17 au 22 août 2024	½ PENSION	Morschwiller le bas	255 € (aide de 100 € de la CAF du Haut-Rhin déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 355 € pour les habitants des autres départements
Du 26 au 31 octobre 2024	INTERNAT	Centre La roche Stosswihr	280 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 480 € pour les habitants des autres départements

Nous organisons des stages en internat afin de permettre aux stagiaires de vivre une expérience de vie en collectivité.

La session d'approfondissement sera construite en fonction des attentes des stagiaires, suite à leurs expériences en stage pratique.

*Prix indicatifs au 19 janvier 2024, susceptibles de changer en cours d'année. Hors Frais d'adhésion annuelle de 11 €

**Lieu confirmé au moment de la convocation (en fonction du nombre d'inscrits le lieu de formation peut être modifié)

Les stagiaires sont convoqués le 1^{er} jour du stage vers 9h30, et sont tenus d'être présents jusqu'au dernier jour 17h, samedi et dimanche compris

Les horaires de formation sont les suivants : de 8h30 à 19h ou 22h le jour de la veillée

Fédération Des Foyers-Clubs d'Alsace – 4 rue des castors – 68200 Mulhouse –

Tél : 03 89 33 28 33 – Fax : 03 89 33 28 34 – Mail : fdfc68@mouvement-rural.org – Site : www.fdfc68.org

PROCEDURE D'INSCRIPTION

ATTENTION, votre inscription en formation BAFA n'est validée qu'après les 2 procédures suivantes respectées :

1. Inscription obligatoire auprès de la DDCSPP
2. Inscription auprès de l'organisme de formation

1. S'inscrire auprès de la DDCSPP

Cette étape vous concerne si vous n'avez pas encore votre numéro d'inscription bafa-bafd.gouv.fr Si vous avez déjà obtenu ce numéro, pensez à le communiquer lors de votre inscription auprès de l'organisateur.

S'inscrire sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

- ⇒ Cliquez sur votre **région de résidence** sur la carte de la colonne de droite
- ⇒ Cliquez sur « **s'inscrire** » en haut de la colonne de droite
- ⇒ Choisissez la première proposition : « **Je souhaite m'inscrire à une formation BAFA.** »
- ⇒ Choisissez la première proposition « **Je n'ai pas encore de compte d'accès et je débute une formation.** »
- ⇒ **Renseignez le formulaire et validez-le.**
- ⇒ **Cliquez sur le lien dans l'e-mail** qui vous est envoyé par bafa-bafd.gouv.fr.
- ⇒ **Renseignez les informations personnelles** relatives à votre dossier bafa-bafd.gouv.fr dans le formulaire et **validez.**
- ⇒ Félicitations, vous êtes inscrit auprès du ministère et **recevez votre n° d'inscription** bafa-bafd.gouv.fr à **nous transmettre lors de votre inscription à une session.**
- ⇒ Inscription pour un approfondissement : Si vous avez déjà commencé votre formation et n'avez pas encore de N°, à l'étape 4 cliquez sur la deuxième proposition « **Je n'ai pas encore de compte d'accès et je suis déjà en cours de formation** ».

2. S'inscrire à la formation

Renvoyer le dossier d'inscription ci-contre du stage choisi avec votre numéro d'inscription à :

Fédération des Foyers Clubs d'Alsace
4 rue des Castors 68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 28 33
Mail : fdfc68@mouvement-rural.org

Nos partenaires





Fiche d'inscription

(REPLIR EN LETTRES CAPITALES)

N° DDCSPP :

Mme M.

Nom :Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :mobile :

Adresse mail :

Numéro d'allocataire CAF (obligatoire)

Coller
ici
une photo

Je souhaite m'inscrire à une formation

Générale BAFA

Approfondissement BAFA

Duau

Lieu.....

Régimes alimentaires / allergie / maladies :

Recommandations particulières à communiquer à l'équipe de formateurs :

Etes-vous porteur de handicap oui non

Si oui, nous vous invitons à prendre contact avec la FDFC Alsace afin de préparer votre venue.

Y-a-t-il des recommandations spécifiques à connaître? (administration de médicaments, courrier du médecin ...)

oui non si oui merci de joindre les éléments à votre dossier d'inscription.

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Téléphone fixe :Mobile :

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Nom et prénom :

Autorise mon fils / ma fille :

1. à suivre la session de formation organisée par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace et pratiquer toutes les activités,
2. à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu de formation et en revenir,
3. dans le cas où la formation serait clôturée avant l'heure annoncée sur la convocation, à quitter le lieu de formation à l'heure décidée par le directeur.

J'autorise également le responsable du stage à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident, à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions des médecins. Je m'engage à rembourser à l'organisateur tous les frais médicaux et annexes engagés pour mon enfant.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription

A Le

Signature :

Conditions générales

Convocation :

Vous recevrez 8 jours avant le début de la formation, un courrier précisant le lieu et les horaires de rendez-vous

Modification/ annulation :

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, se réserve le droit de modifier ou annuler des stages. Dans ce cas un stage équivalent sera proposé ou les sommes versées remboursées.

Adhésion :

Une adhésion annuelle (valable pour une année scolaire) d'un montant de 11€ est obligatoire. Elle ouvre le droit à une assurance Responsabilité Individuelle Accident (RCI)

Désistement :

Tout désistement doit être fait par écrit.

En cas de désistement après l'inscription à une formation, il sera retenu :

- plus de 15 jours avant le début de la formation : 61€
- moins de 15 jours avant le début de la formation : 92€

Les stagiaires sont tenus à participer à tous les temps de la formation (horaires : 8h30/19h+ veillées jusqu'à 22h) samedi et dimanche inclus

Je joins à ma fiche d'inscription

- Un chèque d'acompte de 92 € à l'ordre de la FDFC Alsace
- Un chèque de 11 € en règlement de l'adhésion à la FDFC Alsace
- L'attestation de prise en charge financière par un tiers (si nécessaire)
- La photocopie recto/verso de la carte d'identité (ou livret de famille)
- Pour une inscription en stage d'approfondissement : la copie du certificat de stage pratique (obligatoire)

Je valide mon inscription

Je suis déjà adhérent à la FDFC Alsace pour l'année 2023/2024 oui non

J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

J'autorise la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace à utiliser les films et photographies effectués lors de la session de formation et à les utiliser pour des publications sans limitation de durée. Si je refuse, je le signalerai par écrit au directeur.

J'autorise la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace à communiquer mes coordonnées à l'ensemble des participants pour permettre l'organisation d'un éventuel covoiturage.

A

Le.....

Signature :

Je renvoie la fiche à

Fédération des Foyers Clubs d'Alsace

4 rue des Castors 68200 Mulhouse

Tel : 03.89.33.28.33 Fax : 03.89.33.28.34

Mail : fdfc68@mouvement-rural.org

Site : <http://www.fdfc68.org/>

Suivez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/bafafoyersclubs.fdfc>